

**EXTRAIT du REGISTRE des  
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

**Séance du 25 octobre 2010**

**CP 10/10-12**

*L'an deux mil dix, le 25 octobre à 17 H 00, les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.*

*Etaient présents : MM. Empociello, Massip, Moignard,, Gonzalez, Mouchard, Roger, Roset, Astruc, Astoul et Bénech.*

*Etaient excusés : MM. Cambon et Viguié.*

**LE MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE  
EN TARN-ET-GARONNE**

---

• ***Contexte***

Le Département, via la Médiathèque départementale et un certain nombre de bibliothèques du réseau départemental participent cette année, pour la seconde fois, au mois du film documentaire. Cette manifestation nationale a lieu tous les ans au mois de novembre. Elle a pour but de faire connaître, de valoriser et de diffuser le film documentaire de création.

Dans le cadre de cette manifestation, une programmation est élaborée autour d'une thématique commune. Les séances sont entièrement gratuites et accessibles à tout type de public. L'organisation en est confiée à la Médiathèque départementale en tant que coordinatrice du travail en réseau sur le département, dans l'optique de sensibiliser le public à la richesse du cinéma documentaire.

• ***Programmation***

• ***Principe***

Responsable de la programmation et de l'organisation des projections, le Département intervient en qualité de coordonnateur en charge de la disponibilité et de l'équipement des lieux, des rapports avec les intervenants professionnels et les collectivités partenaires.

Les droits de projection publique ont été négociés auprès des ayants droits et sont à la charge du Département pour les séances organisées par la Médiathèque départementale, et des collectivités partenaires (communes, communautés de communes), pour celles organisées par les bibliothèques du réseau.

Les séances de projection sont programmées aux dates et lieux mentionnés ci-après :

- Le samedi 6 novembre 2010 à 20h00 à Montauban  
« Yamana, retour en Patagonie » de Fabrice Marquat
- Le mardi 9 novembre 2010 à 20h30 à Montauban  
« Voyage en sol majeur » de Georgi Lazarevski
- Le mercredi 10 novembre 2010 à 20h00 à Négrepelisse  
« N.O. Ballade » de Marc Oriol
- Le mercredi 17 novembre 2010 à 20h00 à Négrepelisse  
« Ali Farka Touré, ça coule de source » de Yves Billon et Henri Lecomte
- Le mercredi 17 novembre 2010 à 20h30 à Montech  
« Au temps des croisades » de J.F Delassus
- Le vendredi 19 novembre 2010 à 20h30 à Lauzerte  
« Chemins de Compostelle » de l'Abbé Henry Branthomme  
suivi de « Sur les chemins de Compostelle » de Jean-Pierre Beurenaut
- Le samedi 20 novembre 2010 à 17h00 à Caylus  
« Au bout du chemin Lhassa » de Jean Guillemot et Stéphanie Huc
- Le vendredi 26 novembre 2010 à 20h30 à St Nicolas de La Grave  
« Vanen, les plumes du paradis » de Miguel A. Garcia et Loïc Degen
- Le samedi 27 novembre 2010 à 17h00 à Lafrançaise  
« L'Asie en roue libre » de Claire Chognot et Marc Aderghal

### • *Modalités*

La participation à l'opération du mois du film documentaire suppose que soient mises en œuvre des modalités de promotion de nature à valoriser le genre cinématographique et à développer une offre culturelle de proximité.

Une des modalités consiste à réaliser une animation des séances par une analyse cinématographique et critique du film et un échange avec le public.

Un partenariat a été engagé à ce titre, avec l'Association « Le Fond et la Forme », au vu de son savoir-faire en matière de cinéma documentaire et de son implication dans l'organisation des « hivernales du documentaire ».

Le partenariat se décline au travers d'une convention de coanimation culturelle définissant les moyens mis en œuvre par l'Association, les dates et lieux de participation et la contribution départementale à hauteur de 1476 Euros.

La seconde modalité prend la forme de l'organisation d'une conférence-débat en présence du réalisateur venant présenter son film et répondre aux questions du public.

Un contrat a été négocié avec l'Agence du court-métrage en charge des relations avec le réalisateur et trouvera à s'appliquer lors de la soirée d'ouverture du Festival, à Montauban, le samedi 6 novembre à 20h00, à l'Espace des Augustins. Sera projeté à cette occasion le film de Fabrice Marquat « Yamana, retour en Patagonie ».

Le contrat présenté organise les conditions de participation de l'Agence sur la base d'honoraires fixés à 400 Euros.

Je vous serais obligé de bien vouloir délibérer.

## **DECISION de la COMMISSION PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 20 mars 2008 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Après en avoir délibéré,

### LA COMMISSION PERMANENTE :

- Approuve les modalités de participation du Conseil Général à l'opération « le mois du film documentaire en Tarn-et-Garonne » telles que présentées ;
- Approuve à cet effet :
  - la convention de coanimation culturelle à intervenir avec l'Association « Le Fond et la Forme » ;
  - le contrat d'animation d'une conférence-débat avec l'Agence du court-métrage organisant les conditions de participation de l'Agence sur la base d'honoraires fixés à 400 € ;
- Autorise Monsieur le Président à signer au nom et pour le compte du Département cette convention et ce contrat ;
- Précise que les dépenses correspondantes seront imputées à l'article 6185, sous-fonction 313 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,